

**COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE  
DISTRICT HAUTE LOIRE  
Le 11 juin 2022  
A Monistrol/loire**

**APPEL DES DELEGUES**

Le service administratif procède à l'appel des délégués dont il est fait mention sur le registre de l'Assemblée Générale, représentant 464 voix sur 478 voix inscrites.

**Allocution du Président Raymond FOURNEL**

Mesdames, Messieurs,

Chers Amis,

Petite nouveauté cette année, puisque nous organisons notre assemblée générale un samedi matin afin de vous laisser le dimanche en famille après cette saison 21/22 bien longue, mais qui reste celle du renouveau.

Comme chaque année avant de débiter notre assemblée générale, je voudrais remercier tout particulièrement l'US Monistrol sur Loire, ses co-présidents François Inglesse et André Sahuc ainsi que toute l'équipe de dirigeantes et dirigeants, mais également la municipalité autour de son Maire Jean Paul Lyonnet ainsi que son adjoint aux sports Laurent Goyo. Ils ont été des partenaires efficaces grâce à leurs efforts importants de logistique accomplis pour la réussite de cette journée, "Football en Haute-Loire". Ensemble ils ont mis toute leur énergie et compétences afin que vous trouviez un accueil propice et amical à la clôture de la saison 2021/2022.

La deuxième ville de notre département m'est particulièrement chère, étant monistrolien de naissance et ayant habité cette belle commune jusqu'à l'âge de 23 ans : Une commune où il fait bon vivre, reconnue par son dynamisme dans les domaines sportif, associatif, culturel et économique.

Il m'appartient de saluer toutes les personnalités qui se sont jointes à nous ou qui le feront en cours d'assemblée générale :

Mr Vincent Nologues, président de la Ligue du Football Amateur

Mr Pascal Parent, président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes

Mr Olivier Cigolotti, Sénateur

Mme Marie Pierre Vincent, Conseillère Départementale en charge des sports

Mme Fabienne Bransol, responsable de la communication au CRCAMLHL

Mr Jean Yves Masson, président du CDOS, représenté par François Falgon

Sans oublier tous les partenaires dont les noms vont défiler en boucle sur l'écran. Ils dotent généreusement nos actions district.

Je suis sensible à leur étroite collaboration avec le football de masse vital pour le football d'élite, et cela malgré un contexte économique difficile.

Je citerai toutefois,

La Région Auvergne Rhône Alpes

Le Conseil Départemental

La F.F.F

La Ligue du Football Amateur

La Ligue Auvergne Rhône Alpes

Le Crédit Agricole Loire Haute-Loire

La D.D.E.T.S.P.P

NIKE

Le journal La Tribune le Progrès

Géant Casino

InterSport

Inglèse Fixation

Ravon Automobile

Le restaurant le Magestic

La sarl Patrick Moulin et fils services (entreprise du paysage)

Atelier 2G

Autocars Schmitt

Et tous les autres partenaires qui ont contribué à la réussite du colloque sur le bénévolat.

Mais aussi mes remerciements à Mme Marie Hélène Aubry, Directrice Académique pour l'excellent accueil dans les écoles.

Que toutes ces personnes soient les témoins de la force et de la vitalité de notre discipline. Du sérieux et de l'importance du travail effectué par nos dirigantes et dirigeants où le BENEVOLAT est la règle d'or, mais aussi de l'investissement sans relâche, au service de notre jeunesse.

Vous toutes et tous, dirigeants, éducateurs, arbitres de nos clubs, sans qui le football ne pourrait vivre. Vous êtes par votre engagement sans limite, votre passion, votre désintéressement, les moteurs indispensables du développement de notre discipline.

Mesdames, Messieurs les maires des communes qui nous prêtent gratuitement leurs installations (terrains et gymnases) lors de nos actions techniques ou nos différentes finales.

Mais aussi les clubs que nous mettons à contribution pour nos actions techniques diverses.

Comme chaque année, je tiens à remercier la presse écrite, mais aussi les radios et les différents autres médias.

Je tiens à excuser :

Mr Eric Etienne, Préfet de la Haute-Loire

Mme Barbara Wetzel, Sous Préfète d'Yssingaux

Mr Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne Rhône Alpes

Mme Isabelle Valentin, Députée

Mr Peter Vigier, Député

Mr Laurent Duplomb, Sénateur

Mme Marie Agnès Petit, Présidente du Conseil Départemental

Mr Lilian Jury, Président Délégué de la LAURA FOOT

Mr Cyril Rebut, Directeur de la Communication au CRCAMLHL

Mme Isabelle Spiltbarth, Directrice Générale de la MDS

Mr Stéphane Surrel, président de l'UNAF 43

Je voudrais maintenant que nous prenions un instant pour nous recueillir en mémoire de toutes les disparitions qui ont touché le football départemental et ses proches depuis notre assemblée financière du 23 Octobre 2021 à l'Hôtel du Département au Puy.

Les deux disparitions récentes :

André Cornut, ancien président de l'entente Blavozy/St Germain et ancien maire de St Germain Laprade,

et mon ami Philippe Muru, ancien président de l'Olympic St Julien, membre de la commission de discipline du district et ancien arbitre.

La série noire continue puisque nous avons appris hier le décès de Johan Lazert à l'âge de 30 ans. Il était le gendre de Christian Perbet président d'Espaly. Il avait été joueur à Blavozy, le Puy Foot 43 Auvergne en enfin Espaly.

Cette saison 2021/2022 a été celle du renouveau.

Agir, rassembler, rejouer tous ensemble. C'était votre motivation.

Le plaisir de jouer a vite dépassé les premières craintes financières et pour les effectifs surtout. Heureusement envie et passion ont pris le dessus. Mais attention soyons vigilants pour la saison prochaine et faisons attention aux incivilités et à la violence. Ces deux tristes phénomènes sont en recrudescence. S'il s'agit d'un fait social noté, il ne doit pas envahir nos terrains. Il faut agir déjà au sein de vos clubs.

Je vous demanderai, chers présidents, un rapprochement et une proximité avec vos équipes afin d'éteindre ce phénomène qui pourrait prendre de l'ampleur et estomper le magnifique travail que vous effectuez. Le district vous soutient dans cette direction et veillera que discipline et éthique soient rigoureusement respectées. Il n'y aura pas d'excuse ni tolérance pour ces deux fléaux. Une bonne prévention à la base vaut mieux que des sanctions finales.

A la mi-mandat, qu'il me soit permis de dire toute ma gratitude aux membres du comité directeur, aux présidentes et présidents, ainsi qu'aux membres des différentes commissions et amicales, sans oublier nos deux instructeurs, pour le travail accompli tout au long de la saison.

J'ai la chance, la grande chance d'être entouré d'hommes et de femmes talentueux et tenaces, chacun et chacune offrant des qualités complémentaires et parfois antagonistes qui génèrent une richesse qu'un district tel que le nôtre ne peut pas se passer et je pèse mes mots.

Comme les marins qui accompagnent leur capitaine à tenir la barre, je sais que chacun comme chacune saura prendre leur quart.

Je profite de votre présence pour lancer un appel à celles et ceux qui souhaiteraient s'investir au sein de nos différentes commissions. Nous avons un besoin urgent de sang neuf pour préparer l'après 2024.

### **JOURNEES DES BENEVOLES.**

Un mot sur les journées des bénévoles qui se sont déroulées cette année les 7 et 8 Mai à Paris. A la scène musicale puis au stade de France. Grâce à la FFF, la LFA, la Ligue LAURA et le district, dix bénévoles ont pu vivre des moments inoubliables.

Un point sur nos effectifs à la fin de cette saison :

Nous sommes à 10599 licenciés, soit une légère diminution de 2,10 % par rapport à la saison avant la COVID 2019/2020 avec 10847 licenciés.

La saison dernière 2020/2021, nous étions tombés à 9817 licenciés soit une importante perte de 10 %.

Je ne reviendrai pas sur les rapports des commissions qui seront soumis tout à l'heure à votre approbation. J'en remercie par contre les auteurs.

Au niveau du personnel, notre district s'est renouvelé.

Au niveau technique :

Tout d'abord avec l'arrivée du district de la Creuse, mais originaire de la Haute-Vienne de Léo Martinez comme CTD DAP, en remplacement de Julien Yvert qui a démissionné pour raisons personnelles le 20 Août dernier. Suite à la mutation à la Ligue de Sébastien Boyer, nous sommes restés sans CTD PPF. Avec l'aide de l'équipe technique régionale, mais aussi de la commission technique et son président Pascal Pezairé nous avons pu mener à bien certaines actions. Je vous informe qu'à compter du 1er Septembre Yannick Gaden qui arrive du district du Cantal prendra le poste de CTD PPF. Il est déjà partiellement avec nous depuis le 1er Juin. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Au niveau administratif :

Pour pallier le départ de Lise Paradis, nous avons recruté à temps complet à compter du 16 Février 2022, Florianne Buisson qui s'est rapidement bien adaptée.

Je ne saurais oublier le Directeur, Philippe Dumunier dont l'engagement personnel s'avère essentiel au bon fonctionnement de notre district. Ses compétences empreintes d'écoute et de compréhension s'accompagnent de la rigueur parfois indispensable dans le règlement de certains dossiers.

Je voudrais présenter toutes mes félicitations à celles et ceux qui ont obtenu différentes distinctions : Médailles Jeunesse et sports, FFF, Ligue et District et plus particulièrement mon ami fidèle René Mouilhade qui a obtenu la plaquette fédérale.

A ce sujet je vous rappelle que le conseil de district a prolongé la date butoir jusqu'au 30 Juin afin que vous nous adressiez vos demandes pour une médaille de district 2022.

Le district a pu également se réjouir de la nomination en septembre dernier par la FFF au poste de sélectionneur de l'équipe de France A Futsal de Raphaël Reynaud. Rappelons que Raph est également directeur du pôle France basé à Lyon.

Félicitations également à Roland Viera, le coach ponot qui vient d'obtenir son BEPF (Brevet d'Entraîneur Professionnel de Football).

Le football départemental doit se réjouir de l'accession en National (deux saisons après l'avoir quitté) du Puy foot 43 Auvergne suite à un match d'une intensité rare en émotion car devant 3000 personnes, il a fallu attendre la 94<sup>e</sup> minute....pour une victoire méritée.

Je pense qu'il faut également féliciter l'équipe de D2 F du Puy foot car cela est toujours difficile de se maintenir l'année d'une accession.

Egalement l'équipe U18 du Puy championne en régional 1, en leur souhaitant bonne chance demain dans le match qui va les opposer à Valence pour l'accession en U19 Nationaux.

Bravo également aux Sauveteurs Brivois pour leur accession en R2 sans aucune défaite sur la saison.

Mais aussi à l'équipe U15F et son encadrement du district de la Haute-Loire championne de l'inter-districts après sa victoire face au district de Drome-Ardèche le 18 Mai dernier.

A tous les champions des différents championnats 43 qui vont être récompensés tout à l'heure, les vainqueurs de nos différentes coupes, ainsi que les lauréats du fairplay.

Au niveau de notre corps arbitral, nous pouvons nous réjouir de la nomination arbitre de ligue R3 de Thomas Lhoste ainsi que la nomination (jeune arbitre de ligue) de Thibault Karube.

Un autre motif de satisfaction avec une seule descente de R3 en district pour deux montées ( US Blavozy et FC Espaly).

Je voudrais signaler l'excellent état d'esprit des différentes finales de

coupes départementales qui se sont déroulées à Blavozy devant plus de 600 personnes (finales féminines) – A Brives Charensac (finale Régis Fay) – A Coubon (finales U15 et U18).

Un petit bémol toutefois avec la finale Féminines à 8. L'attitude de certains pseudo supporters est en cours d'instruction en commission de discipline.

Je suis persuadé que cet après midi pour la finale de la coupe des réserves (CRCAMLHL) opposant les Sauveteurs Brivois à Blavozy, mais aussi la finale de la coupe de la Haute Loire (Conseil Départemental) opposant Le Puy Foot 43 Auvergne à l'US Monistrol le grand vainqueur sera le Football.

La saison 2022/2023 sera chargée pour le plus grand plaisir des amoureux du ballon rond. Elle sera marquée par deux échéances majeures au plus haut niveau avec l'Euro féminin en Angleterre, à partir du 6 Juillet, puis la coupe du monde à Doha au Qatar à compter du 21 Novembre.

Notre football est une des plus belles écoles de la vie ! Faites le vivre, jouez, riez, formez vous, prenez du plaisir en toute simplicité !

Dès à présent, je vous souhaite une bonne réussite dans votre engagement et une bonne saison sportive 2022/2023.

Comme promis, nous nous retrouverons en 2023 à Espaly, club cher au président Christian Perbet pour notre assemblée générale et les finales coupe de la HL et coupe des réserves.

Concernant les coupes féminines, Régis Fay et U18 – U15, vous pouvez dès à présent faire acte de candidature.

Bonnes finales cet après midi et surtout Bonnes vacances.

Merci de votre écoute et surtout restons solidaires et continuons notre engagement dans ce sport rassembleur que nous aimons tant.

Avant de remettre les différentes récompenses je voudrais adresser un grand merci à ceux qui les dotent :

- Le Crédit Agricole Loire Haute Loire avec 10 Jeux de maillots
- Le journal la Tribune Le progrès avec 10 Jeux de maillots
- Le Conseil départemental de HL avec 4 Jeux de maillots et 55 trophées
- Haute Loire Football avec 8 jeux de maillots
- InterSport avec 10 ballons

Grand merci également à ceux qui nous accueillent pour effectuer les tirages :

CRCAMLHL – Ingèlse Fixation – Ravon Automobile - Inter Sport.

J'associerai La FFF, la LFA et Nike pour la dotation de 200 ballons que nous avons remis aux clubs présents à l'émargement.

## **INTERVENTION DU DIRECTEUR / Philippe DUMUNIER**

Mesdames, Messieurs,

Notre football a enfin repris sa place dans la société. En effet il faut remonter à 3 ans pour trouver une saison de notre discipline, menée à son terme.

Nous avons laissé beaucoup de souplesse pour relancer la mise en place de nos compétitions et permettre la prise de licences, qui était incertaine en ce début de saison.

Même si le Président, l'a déjà fait je ne peux m'empêcher de féliciter l'ensemble de nos champions mais surtout notre club phare, Le Puy foot 43 pour son accession en National. Quel plaisir de voir le Puy foot 43 évoluer au plus haut échelon auquel peuvent accéder les équipes amateurs. Elle va affronter des équipes prestigieuses comme Nancy, Sedan, Martigues, le Mans... (tous ex L1). Félicitations Christophe à toi pour ton engagement et à toutes ton équipe. Je tiens également à féliciter l'ensemble des bénévoles du District qui œuvre tout au long de l'année dans le Conseil ou les différentes commissions et particulièrement la commission de discipline qui se sera réunie près de 35 fois merci Jen Michel, Gaby, Michel et Edis.

Je souhaite également féliciter Léo, CTD DAP et Florianne, secrétaire qui nous ont rejoints cette saison, pour leur investissement et la qualité de leur travail. Nous formons une très bonne équipe. Je souhaite également la bienvenue dans notre équipe à Yannick, CTD PPF.

Nous avons connu une saison sans trop d'incidents majeurs 99% de nos rencontres se déroulent sans violence, néanmoins le 1% restant est toujours préoccupant. La violence verbale envers l'arbitre et les coups entre joueurs restent de mise dans cette statistique.

Mesdames Messieurs les Président, je sais que votre tâche n'est pas facile et que vous faites le maximum, mais écarter ces quelques individus pour retrouver plus de sérénité sur les terrains. L'aide aux clubs qui emploient un éducateur diplômé va être revue afin d'être plus efficace pour notre football. Nous finançons près de 70000€ soit l'équivalent de 3 emplois temps plein pour un retour insuffisant, les 20 clubs concernés seront visités

La fin de mon allocution sera sous forme de recommandation pour bien démarrer la prochaine saison et je sollicite toute votre attention :

- La saisie des licences est ouverte depuis le 8 juin, n'attendez pas le dernier moment
- Les engagements vont l'être la semaine prochaine. J'insiste sur la nécessité pour ceux qui le souhaite de bien saisir le jumelage ou l'alternance des rencontres de leur différentes équipes dans footclub. En effet une fois le calendrier généré il quasi impossible de leur donner satisfaction.
- La lecture des mails d'une façon régulière est inévitable. Nous vous sollicitons parfois ou vous donnons toutes les informations utiles
- Nous allons cette saison limiter énormément les sous et sur classement des licenciés afin de retrouver une plus grande cohérence sportive.
- La FMI est obligatoire, elle a été malheureusement parfois oubliée trop souvent par certains clubs.
- Les ententes et groupements sont gérés directement dans footclub, rubrique la vie des clubs. Vous avez reçu les instructions pour son utilisation.
- Dernier point, la trésorerie ! N'oubliez pas les règlements aux échéances afin d'éviter de lourdes pénalités sportives. En cas de difficultés signalez-vous !
- La CNIL nous impose de ne pas diffuser les contacts de l'ensemble des clubs. Pensez en début de saison de les rendre diffusable afin de pouvoir vous contacter.

Je vous félicite toutes et tous pour votre investissement et vous souhaite de bonnes vacances, une bonne reprise et une très bonne saison.



# APPROBATION DES COMPTES RENDU ANNUEL DES COMMISSIONS

Les comptes rendus ont été approuvés par l'Assemblée Générale à l'unanimité

## INFORMATIONS DU DISTRICT

Hervé BESSON et Thierry REDON ont présenté la mise en place d'un championnat loisirs vétérans pour la saison prochaine.

Stéphane Pouzols, présente les modifications du statut de l'arbitrage ci-dessous :



**STATUT DE L'ARBITRAGE**  
Modifications votées par AG de la FFF  
11 décembre 2021

**TITRE 2 : L'arbitre et son club**

- Article 24 – Procédure d'inscription
- 1. Toute **inscription à la formation initiale en arbitrage, telle que définie à l'article 16, doit être faite auprès de l'IR2F territorialement compétent**
  - Soit par l'intermédiaire d'un club
  - Soit individuellement
- 2. Le choix **de la première inscription** individuelle ou par l'intermédiaire d'un club détermine le statut de l'arbitre pour 2 saisons

**Art 31 : Demande de changement de statut**

- 2. .... Il ne pourra couvrir ce nouveau club que si le changement de statut est motivé par un des motifs figurant à l'article 33.c du présent Statut.
- Dans le cas contraire, l'arbitre couvrira son nouveau club après un délai de quatre saisons à compter de l'obtention du statut d'indépendant.**
- Dans le cas d'un arbitre..... Le club quitté a **dix jours** francs pour expliciter son refus éventuel par Footclubs

### Art 33 : Conditions de couverture



Tout arbitre, licencié dans un club dans les conditions.....

- d) Les arbitres qui ont muté vers ce club et y ont été licenciés en tant qu'arbitre pendant au moins 4 saisons ou qui sont indépendants depuis au moins 4 saisons.
- e) Les arbitres ayant quitté ce club mais qui continuent de figurer dans son effectif en application des dispositions de l'article 35

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE FOOTBALL

### Art 35 : Couverture et démission



3- Dans le but de privilégier les clubs réussissant à fidéliser les arbitres, lorsqu'un arbitre ayant été licencié dans un club pendant un minimum de 5 ans consécutives démissionne de celui-ci, ce club continue pendant 1 saison à le compter dans son effectif, sauf s'il cesse d'arbitrer.

4- L'arbitre démissionnaire ne pourra couvrir un éventuel nouveau club qu'après un délai de 4 ans après sa démission.

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE FOOTBALL

### Art 35 : Couverture et démission



5- Le prochain club de l'arbitre démissionnaire devra s'acquitter d'un droit de mutation qui pourra en partie ou totalement être redistribué au club qui l'a amené à l'arbitrage.

La ligue fixe le montant de ce droit de mutation et les modalités de sa redistribution (la ligue quittée en cas de mutation inter ligue)

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE FOOTBALL

### Art 35 bis : Arrêt définitif



Lorsqu'un arbitre décide d'arrêter définitivement l'arbitrage, il continuera de couvrir, pendant 1 saison, le dernier club dans lequel il était licencié, sous réserve d'avoir été licencié au sein de ce club lors des 10 dernières saisons avant son arrêt définitif.

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE FOOTBALL

### Art 41 : Nombre d'arbitres



Niveau	Obligations
Ligue 1	12 arbitres dont 1 Fem dont 3 formés et reçus au cours des 3 saisons précédentes et dont 7 majeurs
Ligue 2	10 arbitres dont 1 Fem dont 3 formés et reçus au cours des 3 saisons précédentes et dont 6 majeurs
National 1	8 arbitres dont 2 formés et reçus au cours des 3 saisons précédentes et dont 4 majeurs
National 2	7 arbitres dont 1 formé et reçu au cours des 3 saisons précédentes et dont 3 majeurs
National 3	6 arbitres dont 1 formé et reçu au cours des 3 saisons précédentes et dont 3 majeurs
R1	5 arbitres dont 3 majeurs
R2	4 arbitres dont 2 majeurs
R3	3 arbitres dont 2 majeurs
D1	2 arbitres dont 1 majeur
CC-Fem D1	3 arbitres dont 1 Fem et 1 arbitre féminin formée et reçue au cours des 3 saisons précédentes
CC-Fem D2	1 arbitre
CC-Futsal D1	2 arbitres dont 1 arbitre futsal (cf article 43)
CC-Futsal D2	1 arbitre
Autres divisions	Liberté est laissée aux AG de Ligue pour l'ensemble du territoire

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE FOOTBALL

### Art 41 : suite.....



Un arbitre amené à l'arbitrage par un club lors de la saison N, couvrira ce club à hauteur de 2 arbitres lors de la saison N+2, dès lors qu'il arbitrera le nombre de matchs requis.

L'exception prévue à l'article 34.2 ne peut être appliquée pour permettre l'application de la présente disposition.

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE FOOTBALL

## Art 43 : Arbitres de Futsal



**Un arbitre peut être considéré comme arbitre de Futsal, même s'il arbitre également des rencontres de Football Libre, dès lors qu'il a arbitré un minimum de 10 rencontres Futsal sur la saison.**

**En tout état de cause, dans cette situation, l'arbitre n'est comptabilisé qu'une seule fois en vue de couvrir son club.**

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE FOOTBALL

10

## Calendrier des événements



Date	Événement
31 Août	Date limite de renouvellement et de changement de statut
30 Septembre	Date limite d'information des clubs en infraction
28 Février	Date limite de demande de licence des nouveaux arbitres et des changements de clubs. Date limite de l'examen de régularisation. Date d'étude de la 1 <sup>ère</sup> situation d'infraction
31 Mars	Date limite de publication des clubs en infraction au 28 Février
15 Juin	Date d'étude de la 2 <sup>ème</sup> situation d'infraction, incorporant la vérification de la réalisation du nombre de matchs par rapport au quota correspondant à chaque arbitre
30 Juin	Date limite de publication définitive des clubs en infraction

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE FOOTBALL

11

## APPLICATION DES TEXTES



**Saison 2022/2023, sauf pour les nouvelles obligations prévues à l'article 41, qui s'appliqueront à compter de la saison 2023/2024.**

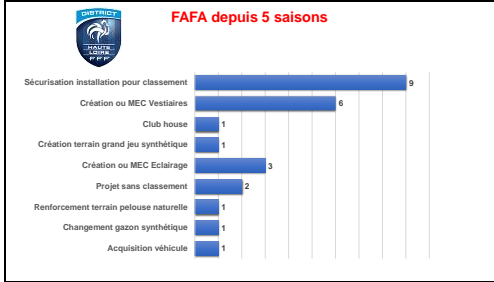
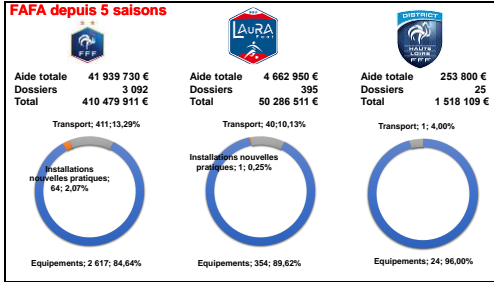
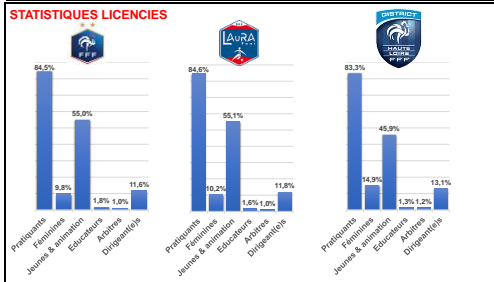
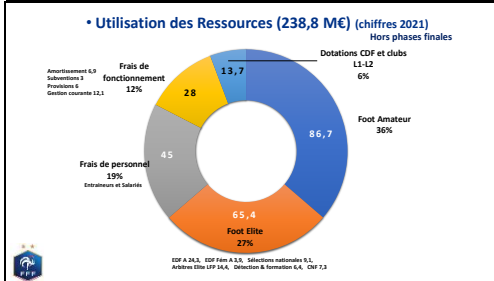
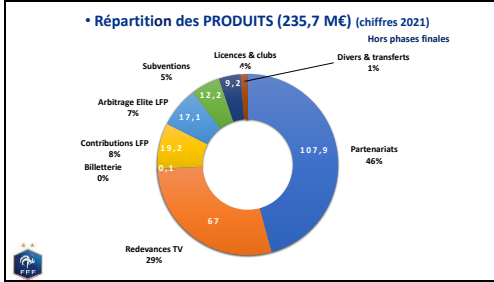
LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE FOOTBALL

12

# INTERVENTIONS DE Vincent NOLORGUES, Président de la LFA



> Le Bureau exécutif de la LFA est compétent sur toutes les activités du Football amateur hormis les questions disciplinaires.  
 > Le Bureau exécutif de la LFA doit se réunir au moins 10 fois par an à la demande de son Président.  
 > La politique en direction du football amateur est proposé par le BELFA : le COMEX étudie les décisions du BELFA dont la validation quasi constante confirme de fait la délégation en matière de gestion du football amateur



## **INTERVENTION DE PASCAL PARENT PRESIDENT LAURA FOOT**

Pascal PARENT, Président de la LAURA foot a également pris la parole pour presenter les actions de la ligue en direction du football départemental.

Il a insisté sur les inciviltés et la violence commises au printemps et souhaite que la prochaine saison démarre de bien meilleure façon.

Il a félicité les clubs pour leur bonne gestion financière durant la crise sanitaire, crise la plus grave que le football ait connu de son histoire.

La date limite des engagements en coupe de France est fixée au 15 juin

Il a également souligné la baisse du nombre d'arbitres.

La Fédération sera aux côtés des communes pour le problème de la FCTVA, et mobilisera le Ministère des sports, le CNOSF et l'ANDES.

Bonne trêve à tous et bonne prochaine saison.

## PALMARES

<u>SAISON 2021-2022</u>	
<p><u>D1</u></p> <p><u>D2</u></p> <p><u>D3</u></p> <p><u>D4</u></p> <p><u>D5</u></p> <p><u>Féminines Elite</u></p> <p><u>Féminines A 8</u></p> <p><u>U18 ans D1</u></p> <p><u>U18</u></p> <p><u>U15 D1</u></p> <p><u>U15</u></p> <p><u>U18 Féminines</u></p> <p><u>U13 ans N1</u></p> <p><u>U 13 ANS</u></p> <p><u>U15 FEMININES</u></p> <p><u>U13 FEMININES</u></p> <p><u>Coupe de la Haute Loire Seniors</u></p> <p><u>Coupe Régis FAY</u></p> <p><u>Coupe des Réserves</u></p> <p><u>Coupe U18 ans</u></p> <p><u>Coupe U15 ans</u></p> <p><u>Coupe Féminine</u></p> <p><u>Coupe Féminines à 8</u></p> <p><u>Coupe Futsal Complémentaire</u></p>	<p><b>BLAVOZY 2</b></p> <p><b>FC ST GERMAIN – MONISTROL 2</b></p> <p><b>SAUGUES – ESPALY 3 – AS PERTUIS</b></p> <p><b>VIEILLE BRIOUDE – ST PAL EN CHAL – LANDOS 2</b> – SUCS ET LIGNON 3</p> <p><b>VERNASSAL – LANGOGNE 3 – AS PERTUIS 2 –</b> <b>BEAUX MALATAVERNE</b></p> <p><b>US2MR –</b></p> <p><b>GRAZAC LAPTE – LA CHAPELLE ST ROMAIN –</b> <b>SOLIGNAC CUSSAC</b></p> <p><b>GR BLAVOZY ST GERMAIN</b></p> <p><b>BORD SEMENE – ST JULIEN LANTRAC</b></p> <p><b>SUCS ET LIGNON</b></p> <p><b>VELAY SUD – SUCS ET HAUT LIGNON -</b> <b>VEZEZOUX</b></p> <p><b>ST JULIEN CHAPTEUIL</b></p> <p><b>LE PUY FOOT</b></p> <p><b>ESPALY – VEZEZOUX – MONISTROL 2 ET 3 – VALS</b> – GRAZAC LAPTE</p> <p><b>LE PUY FOOT</b></p> <p><b>ST VIDAL ESPALY - VEZEZOUX</b></p> <p><b>MONISTROL</b></p> <p><b>COUBON</b></p> <p><b>BLAVOZY</b></p> <p><b>LE PUY FOOT 43</b></p> <p><b>LE PUY FOOT 43</b></p> <p><b>ST JULIEN CHAPTEUIL</b></p> <p><b>GRAZAC LAPTE</b></p> <p><b>LANDOS</b></p>
<b>FAIR PLAY</b>	
<p><b>D1</b></p> <p><b>D2</b></p> <p><b>D3</b></p> <p><b>U18 ans</b></p>	<p><b>NON ATTRIBUE</b></p> <p><b>LANGOGNE</b></p> <p><b>GRAZAC LAPTE</b></p> <p><b>GR NORD VELAY</b></p>

Sous réserve d'homologation POULES 2022-2023

D1

CHADRAC 2  
ARSAC  
BAINS ST CHRISTOPHE  
BRIOUDE 2  
GRAZAC LAPTE 1  
VALS  
LANDOS  
LANGEAC  
LAUSSONNE  
VELAY FC 2  
ST GERMAIN LAPRADE  
MONISTROL 2

D2

Poule A

AUZON AZERAT  
COUBON  
ESPALY 3  
LAMOITHE  
LANGOGNE 2  
NOLHAC  
ST VIDAL  
VERGONGHEON 2  
VEZEZOUX  
SAUGUES  
PAULHAGUET  
SOLIGNAC CUSSAC

Poule B

AUREC  
BAS EN BASSET  
SAUVETEURS BRIVOIS 2  
US2MR  
FREYCENET ST JEURES  
ST PAL DE MONS  
FC ARZON  
HAUT LIGNON  
EMBLAVEZ VOREY 2  
SUCS ET LIGNON 2  
LE PERTUIS  
LES VILLETES

D3

Poule A

AIGUILHE  
ALLY  
BRIOUDE 3  
MAZEYRAT  
FONTANNES 2  
LANGEAC 2  
LOUDES 2  
BAINS ST CHRISTOPHE 2  
VERGONGHEON 3  
VIEILLE BRIOUDE  
VELAY FC 3  
FC ARZON 2

Poule B

ARSAC 2  
CHADRAC 3  
CHADRON ST MART  
COUCOURON  
BLAVOZY 3  
LANTRAC  
LE MONASTIER  
ROSIERES BEAULIEU  
VALS 2  
ST PAL EN CHAL  
LANDOS 2  
ST GERMAIN LAP 2

Poule C

STE SIGOLENE  
DUNIERES 2  
SEAUVE 2  
GRAZAC LAPTE 2  
HAUT LIGNON 2  
US2MR 2  
RETOURNAC 2  
ST DIDIER ST JUST 2  
ST JULIEN CHAP 2  
ST VICTOR MAL  
SUC ET LIGNON 3  
RIOTORD



D4

Poule A

CERZAT  
ESPALEM  
LEMPDES  
PAULHAGUET 2  
ST GEORGES D'AURAC  
3  
VEZEZOUX 2  
PORTUGAIS BRIOUDE  
FONTANNES 3  
VERNASSAL  
2  
VENTEUGES  
SAUGUES 2

Poule B

VALPRIVAS  
BELLEVUE  
LAUSSONNE 2  
ROSIERES BEAULIEU 2  
SAUVESSANGES  
  
ST ANDRE CHAL  
ST JULIEN CHAP 3  
TIRANGES  
EMBLAVES VOREY 3  
  
LE PERTUIS 2  
ST GENEYS

Poule C

ARSAC 3  
COUCOURON 2  
COUBON 2  
VAL VERT  
BAINS ST CHR  
  
ST HAON  
ST PRIVAT AL  
LOUDES 3  
SOLIGNAC CU  
  
LANGOGNE 3  
ST FRONT

Poule D

AUREC 2  
ST JULIEN BAS  
LES VILLETES 2  
MONISTROL 3  
ST PAL DE MONS 2  
ST ROMAIN LAC  
STE SIGOLENE 2  
HAUT LIGNON 3  
US2MR 3  
BEAUX  
LES VASTRES

ACCESSIONS

RETROGRADATIONS

D5

*EN FONCTION DES ENGAGEMENTS*

**le Directeur**

  
**Philippe DUMUNIER**



Le Président  
Raymond FOURNEL